

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de certains systèmes d'électrodes en graphite originaires de la République populaire de Chine

Base juridique : avis C/2026/3705 de la Commission du 15.07.2026 – [JO C du 15.07.2026](#).

Type de mesure : expiration prochaine des mesures antidumping définitives instituées sur certains systèmes d'électrodes en graphite par le règlement d'exécution (UE) 2022/558 de la Commission du 06.04.2022 instituant un droit antidumping définitif et portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de certains systèmes d'électrodes en graphite originaires de la République populaire de Chine.

Date d'expiration : 08.04.2027.

Produit concerné : électrodes en graphite des types utilisés pour les fours électriques, d'une densité apparente de 1,5 g/cm³ ou plus et d'une résistance électrique de 7,0 µ.Ω.m ou moins, équipées ou non de barrettes.

Nomenclatures concernées : code NC ex 8545 11 00 (codes TARIC 8545110010 et 8545110015).

Pays d'origine : Chine.